

# UNDT/2010/055, Abbasi

## Décisions du TANU ou du TCNU

Résultat: le demandeur réussit. Compensation ordonnée pour détresse et perte de développement de carrière et avantages associés.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante, ancienne membre du personnel du Fonds des Nations Unies pour enfants (UNICEF), allègue qu'elle aurait dû être sélectionnée pour l'un des trois postes vacants d'opérations au Pakistan Office de l'UNICEF. Elle considère qu'elle n'a pas été pleinement considérée par l'UNICEF et qu'elle a été victime de discrimination à cause de son sexe.

## Principe(s) Juridique(s)

Divulgarion et découverte de documents: Compte tenu des difficultés à prouver la discrimination, le membre du personnel a le droit d'avoir la possibilité d'examiner ce matériel qui est en possession de l'employeur et qui sera nécessaire pour permettre au Tribunal d'examiner les allégations et d'arriver à arriver et à arriver à une décision raisonnée et juste. Le jugement discute de divers principes de découverte de documents. Processus de sélection et parité entre les sexes: Les membres du personnel doivent être nommés au mérite. Des décisions de sélection doivent être prises conformément à la Charte des Nations Unies et à toutes les dispositions pertinentes régissant la sélection du personnel. Dans une décision de sélection ou de promotion, les personnes impliquées dans le recrutement au nom de l'organisation doivent tenir compte de ses politiques sur la parité entre les sexes. Principes applicables dans les cas de discrimination: le jugement discute de divers principes relatifs aux cas de discrimination.

## Résultat

Jugement rendu en faveur du requérant en intégralité ou en partie

## Applicants/Appellants

Abbasi

## Entité

FNUE

## Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2009/107

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

31 Mar 2010

## Duty Judge

Juge Meeran

## Language of Judgment

Anglais

Français

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Discrimination et autres motifs inappropriés

Sexe

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Entretien

Décision de sélection

Test écrit

## Droit Applicable

Règlement du personnel

- Article 4.2
- Article 4.3
- Article 4.4